



Certificat d'Aptitude Professionnelles Agricoles

- **Productions horticoles :**
Productions florales et légumières, pépinières
- **Jardinier - Paysagiste**

Objectifs :

Former des ouvriers qualifiés maîtrisant les gestes professionnels.

Les objectifs du stagiaire sont d'acquérir des connaissances générales, économiques et techniques.

Il devra être apte à :

- Exécuter des tâches techniques
- S'insérer dans la vie professionnelle et sociale
- Travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité

Déroulement :

Après soit :

- une classe de 3^{ème} générale
- une classe de 3^{ème} d'orientation professionnelle ou préparatoire ou de SEGPA.

Dans tous les cas, satisfaire à l'entretien d'entrée (information, motivation du jeune).

Durée :

2 années scolaires en alternance au rythme de 15 jours au centre et 15 jours en entreprise.

- Formation professionnelle et générale à l'établissement.....30 semaines
- Stages en entreprise45 semaines

Statut :

Scolaire :

convention de stage signée par l'établissement, les parents, le jeune et le maître de stage.

Validation :

Composition de l'examen :

- Epreuves Continues au cours des deux ans de formation.....80 %
(contrôle continu de formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de deuxième année20 %

Débouchés :

Secteur :

L'activité pourra s'exercer dans les entreprises de production de la filière horticole (floriculture, pépinière, maraîchage) et des travaux paysagers.

Emploi :

Le titulaire du CAPA, après un temps d'adaptation dans l'entreprise sera capable de réaliser les différentes tâches du métier, dans le cadre des consignes données par son supérieur hiérarchique.

Poursuite d'étude :

Le Jeune pourra, sous certaines conditions, poursuivre ses études vers un Bac Professionnel (seconde ou première selon niveau).

Formation :

Schéma de l'architecture de la formation

Modules communs d'enseignement généraux

Français

Informatique/Mathématiques

Science économique, sociale et familiale

Histoire - Géographie - Éducation civique - Éducation socioculturelle

Anglais

Sport/Biologie

MP1 Science économique et sociale d'entreprise

MP2 Maintenance du matériel

MP3/MP4 Techniques professionnelles :

- Jardinier paysagiste

- Métiers de l'agriculture spécialité « Horticulture »

MP35 Techniques professionnelles

La vie en entreprise :

• La convention de stage :

Les jeunes effectuent des stages en entreprise sous couvert d'une convention de stage.

Celle-ci définit :

- Le temps de travail : 35 h de travail pratique sur l'entreprise.

- Le temps consacré aux études de stage : 4 h par semaine.

• Le suivi des jeunes en stage :

Les partenaires de la formation (élève, parents d'élèves, maîtres de stage, formateurs) échangent entre eux au moyen d'un carnet de liaison.

De plus, des suivis réguliers en entreprise par les formateurs permettent de faire le point sur la formation du jeune tant en stage qu'à l'établissement.

La recherche du maître de stage se fait après l'inscription en collaboration avec les formateurs.

La vie au Centre :

• L'Internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine de classe.

Celle-ci commence le lundi à 9 h et finit le vendredi à 16 h 30.

• Les Activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle (théâtre...) et une activité informatique ou CDI.

Le coût de la formation :

• Le coût de la formation (pour l'année 2020 /2021)

- Les frais d'inscription s'élèvent à 90 € et la participation financière des familles à 2020 € /an.

- Un dossier de demande de bourse nationale est remis aux parents fin juin.

En fonction des revenus et des charges de famille, de 5 à 12 parts de bourse ainsi que des primes peuvent être attribuées aux parents.

Maison Familiale Rurale

📍 Boulevard des Régents
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME

☎ 02 40 02 39 90

✉ mfr.machecoul@mfr.asso.fr

🌐 www.mfr-machecoul.com

